

Berufsprüfung «Handwerker/innen in der Denkmalpflege» Trägerschaft der Berufsprüfung

Profil professionnel –

Artisan/artisane en conservation du patrimoine culturel bâti avec brevet fédéral

<p>Domaine d'activité Groupes cibles, interlocuteurs, clients</p>	<p>Les artisans et artisanes en conservation du patrimoine culturel bâti sont des artisans et artisanes de différents métiers du bâtiment qui disposent de connaissances et de savoir-faire spéciaux pour le travail sur des ouvrages de valeur historique. Ils assument une fonction de consultation et d'exécution importante et contribuent ainsi à la remise en état et à la maintenance du patrimoine culturel bâti. Ils exercent leur métier sur des édifices de valeur historique en employant des matériaux, des techniques et des outils nouveaux et traditionnels. Ils se distinguent par leur sensibilisation aux ouvrages de valeur historique et se laissent guider dans leur travail par les valeurs et principes de la conservation du patrimoine. Leur mode de travail est caractérisé par des prestations artisanales en réseau dans un environnement interdisciplinaire.</p>
<p>Compétences opérationnelles et responsabilités</p>	<p>Les artisans et artisanes en conservation du patrimoine culturel bâti savent</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître et exécuter des techniques artisanales traditionnelles. Ils travaillent comme artisans et artisanes spécialisés dans leur métier spécifique sur des édifices, parties d'édifices, ouvrages et installations, souvent dans le cadre d'une équipe interdisciplinaire; • examiner de manière professionnelle un ouvrage dans son contexte et en identifier et documenter l'état, ainsi que les interventions déjà effectuées, au moyen de procédés et de mesures appropriés; • développer conjointement avec les services de conservation du patrimoine et le maître d'ouvrage, sur la base des examens préliminaires, des solutions appropriées et praticables pour le cas d'espèce; • évaluer l'impact du choix des matériaux et de l'emploi des techniques artisanales sur le plan de la physique du bâtiment et de l'écologie; • élaborer un programme professionnel de chantier pour un ouvrage historique; • documenter leurs travaux exécutés sur un ouvrage de valeur historique selon les exigences des services de conservation du patrimoine, de façon à ce que toutes les informations pertinentes sur l'ouvrage et les interventions effectuées soient disponibles pour des interventions futures. <p>Le travail sur des édifices, parties d'édifices, ouvrages et installations de valeur historique exige une démarche particulièrement soignée et beaucoup de travail manuel. Les artisans et artisanes en conservation du patrimoine culturel bâti font preuve d'une habileté particulière dans le travail sur de tels ouvrages. Ils se distinguent par leur grande appréciation des ouvrages de valeur historique et du patrimoine bâti ancien, ainsi que par leur sensibilisation à la conservation d'édifices, de parties d'édifices, d'ouvrages et d'installations dignes de protection. Ils sont ouverts à l'échange et à la transmission de leur savoir et de leur savoir-faire, et font preuve d'engagement à cet égard.</p>

Filières	<p>L'examen professionnel d'«artisan/artisane en conservation du patrimoine culturel bâti» peut être passé dans les filières suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jardinerie • Construction en bois • Peinture • Maçonnerie / enduit • Meubles et menuiserie • Pierre naturelle • Pavage en pierre naturelle et murs en pierre sèche • Stucs
Exercice de la profession Autonomie, créativité, innovation Environnement et conditions de travail	<p>On fait appel aux artisans et artisanes en conservation du patrimoine culturel bâti là où il s'agit de préserver des édifices, parties d'édifices, ouvrages et installations de valeur historique. Afin d'y parvenir dans le respect des prescriptions de la conservation du patrimoine et autres prescriptions et dans le cadre des possibilités financières, il faut souvent trouver des solutions créatives. Une tâche importante des artisans et artisanes en conservation du patrimoine bâti consiste à conseiller le maître d'ouvrage et les services de conservation du patrimoine quant aux solutions acceptables, en tenant compte des matériaux et techniques artisanales traditionnels. Leurs connaissances spécialisées et leur expérience jouent un grand rôle pour le choix du procédé et du matériau.</p>
Contribution à la société, à l'économie, à la culture et à la protection de l'environnement	<p>En développant et réalisant des solutions appropriées pour la préservation d'ouvrages de valeur historique, les artisans et artisanes en conservation du patrimoine bâti contribuent à permettre de nouvelles affectations des monuments tout en préservant leur substance, de sorte que les édifices, parties d'édifices, ouvrages et installations restent des témoins de leur époque même dans un environnement changé et avec une utilisation différente. Ils apportent ainsi une contribution déterminante à la conservation du patrimoine culturel et à l'utilisation responsable de nos ressources.</p> <p>En employant si nécessaire des techniques artisanales, des outils et des matériaux traditionnels, ils apportent une contribution importante à la préservation de ces techniques, outils et matériaux. Ils tiennent compte pour cela des conditions cadre et des prescriptions environnementales actuelles, car les décisions sur le choix des techniques et matériaux sont toujours aussi des décisions écologiques.</p>